

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_002 | Système pénal. XVIIe-XVIIIe siècles](#)[CollectionBoite_002-9-chem | Angleterre. Prisons XVIIIe siècle.](#)
[ItemBérenger. Des Moyens propres à généraliser en France le système pénitentiaire. 1836 | Historique des réformes depuis le XVIIIe siècle. \[photocopie\]](#)

Bérenger. Des Moyens propres à généraliser en France le système pénitentiaire. 1836 | Historique des réformes depuis le XVIIIe siècle. [photocopie]

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb002_f0323

SourceBoite_002-9-chem | Angleterre. Prisons XVIIIe siècle.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Références bibliographiques[Bérenger, Des Moyens propres à généraliser en France le système pénitentiaire 1836](#)

Référentiel BNF<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb300867681>

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 20/07/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Bérenger, Alphonse (1785-05-31 -- 1785-05-31)

TITRE Des Moyens propres à généraliser en France le système pénitentiaire... par M. Bérenger,... Lu à l'Académie des sciences morales et politiques dans les séances des 25 juin, 9 et 23 juillet 1836

LIEU DE PUBLICATION Paris

DATE 1836

EDITEUR Paris : Impr. royale , 1836

LE SYSTÈME PÉNITENTIAIRE.

7

mais modifié d'Howard, et on érigea le pénitencier de Milbank, qui reçut ses premiers habitants en 1816, et qui ne fut complètement terminé qu'en 1822.

Là, le *solitary confinement* fut complètement adopté, non-seulement comme mesure disciplinaire, mais comme moyen d'amendement; il ne le fut pas seulement pendant la nuit, il le fut encore pendant le jour, pour les premiers temps de la détention: toutefois on ne tarda pas à en restreindre l'usage, et à le combiner avec un système de classification qui tempérait sa dureté, car l'expérience avait fait reconnaître qu'il est impossible à l'homme de résister longtemps à l'horreur d'un emprisonnement absolument solitaire.

Je ne suivrai pas la réforme dans toutes les prisons d'Angleterre et d'Irlande, où elle a pénétré, et où on adopta plus ou moins ce qui se pratiquait à Milbank; je ne parlerai pas des divers pénitenciers qui y ont été élevés; je résisterai même à l'envie de vous entretenir de la maison de Newgate, où une femme, l'honneur de l'humanité, l'Howard de son sexe, ne recevant mission que d'elle-même, a introduit l'ordre et la règle, et rappelé à la vertu un si grand nombre de créatures dépravées et avilies; je me bornerai à dire que le parlement anglais a pris à cœur la réforme des prisons, et que dans les derniers temps il a décrété des mesures décisives pour l'obtenir. Ainsi, dans sa session de 1835, il a voulu que le système pénitentiaire fût généralisé, qu'il s'étendît à tous les détenus du royaume, quelque durée que dût avoir leur peine, et que les simples prévenus fussent soumis à un régime d'ordre et d'isolement qui les préservât du contact contagieux des autres prisonniers.

Pour parvenir à l'accomplissement d'aussi bienfaisantes



